

ÉTANCHÉITÉ



#étanchéité

#isolation

#hauteur



© 04/2022 Compagnons du Devoir - Crédits photos: Florent Potier, Paul Kodowski - Ne pas jeter sur la voie publique.

L'étancheur ou l'étancheuse réalise l'étanchéité d'une construction avec une membrane ou un produit liquide qui permet l'utilisation et la valorisation de celle-ci. Partenaire actif(ve) du développement durable, il/elle réalise l'isolation, l'installation des capteurs solaires, les toits et les murs végétaux.

Les caractéristiques définitives des bâtiments lui laissent un choix infini quant à la finition de son ouvrage (rétention d'eau, utilisation humaine ou par véhicules, terrasses, jardins, gradins de stade, etc.).

Les qualités requises sont l'agilité, l'organisation et l'aptitude au travail en équipe.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Chef(fe) de chantier –
 Métreur(se) bureau d'études - Conducteur(trice) –
 de travaux – Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 540 € en début de carrière et à partir
 de 2 500 € pour un(e) chef(fe) d'équipe.



* Parcours susceptible d'évoluer.

Les diplômes obtenus sont des diplômes français